

nous signalons aux honorables députés aujourd'hui, c'est que si les penseurs qui semblent guider aujourd'hui le gouvernement réussissent à faire valoir leur point de vue, les idées seront imposées d'en haut au Conseil à l'étude. C'est notre crainte et c'est ce que nous voulons signaler aux membres de la Chambre et à la population canadienne.

De toute évidence, c'est un élément qui a échappé au député de Port-Arthur. Il signale que nous avons lancé la mesure législative concernant les travaux d'hiver, mais que nous parlons aujourd'hui de la mesure visant la caisse des prêts municipaux. Le chef de mon parti a signalé à la Chambre une différence essentielle très simple. Quand le ministre du Travail a consulté les provinces, il s'agissait simplement d'une consultation. Les honorables vis-à-vis, eux, n'ont même pas eu la courtoisie de penser à consulter les provinces. Comme bien des députés ici présents, monsieur l'Orateur, j'éprouve le plus profond respect pour les diplômés de nos grandes écoles, mais après avoir entendu le président du Conseil privé (M. Lamontagne) et le député de Port-Arthur (M. Fisher), je suis plus convaincu que jamais que cette Chambre est essentiellement une Chambre de débats, et non une salle de conférences.

Au sujet du parti dont les membres siègent à ma gauche, le secrétaire d'État (M. Pickersgill) a fait une interpellation concernant les économistes gauchistes. Nous avons, dans notre parti, l'ancien ministre de l'Agriculture sous l'ancien gouvernement, l'honorable représentant de Qu'Appelle (M. Hamilton). Nous étions fiers de l'avoir, monsieur l'Orateur, car le député de Qu'Appelle a été un grand ministre de l'Agriculture et il a montré que la doctrine des conservateurs était dynamique et axée sur l'avenir. A mesure que le débat se déroule, nous sommes de plus en plus convaincus d'une chose. En observant le ministre de la Justice (M. Chevrier) qui arbore une attitude réactionnaire à l'égard du Canada et de l'économie en général, nous ne pouvons nous empêcher de penser aussi que dans les veines du secrétaire d'État coule encore le mysticisme doctrinal du libéralisme.

**Une voix:** Levez-vous!

**M. Graffey:** Puis le président du Conseil Privé nous expose cet après-midi la doctrine, les idées maîtresses...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre!

**M. Graffey:** Le président du Conseil privé nous énonce les idées qui régissent aujourd'hui le parti libéral. Vraiment, nous voyons que la crèche libérale avec sa litière de pragmatisme est si large qu'elle peut accueillir tout le monde.

**M. l'Orateur suppléant:** Un murmure d'interruptions, de conversations fuse de tout côté, qui me permet difficilement de suivre les remarques très intéressantes du député. Je fais appel à la bonne volonté de tous pour me laisser écouter l'honorable représentant.

**M. Graffey:** Monsieur l'Orateur, depuis le temps que je prends la parole à la Chambre, j'ai dû m'habituer au bruit et aux interruptions de nos vis-à-vis. Je ne manque pas de sensibilité, non, mais je m'y habitue chaque jour davantage. En examinant la mesure législative à l'étape de la deuxième lecture, nous voyons de plus en plus que les choses s'oublient très vite. Lorsque nous avons présenté une mesure semblable à la Chambre, à la dernière législature, nos vis-à-vis nous ont reproché de créer ce qu'ils appelaient une agence d'État. Ils prétendaient que ce n'était justement pas la chose à faire. Qu'on me permette de relever qu'en débattant le bill, nous débattons le principe d'une agence de planification. On nous critiquait de vouloir instituer un organisme alors, qu'en fait, ce que nous voulions créer à la dernière législature était une commission d'État indépendante. Or nos vis-à-vis créent justement un organisme.

Le changement de gouvernement a entraîné un changement d'attitude en l'occurrence et nous, de ce côté-ci de la Chambre, aimerions savoir pourquoi. Le chef de mon parti a rappelé que la Chambre avait adopté la loi sur le Conseil de productivité. Après sept jours de débat, le bill n° C-87 instituant l'Office national de développement économique, était loin d'être adopté. Nos honorables vis-à-vis vont être obligés de se donner beaucoup de mal pour nous montrer, dans l'étude des articles de ce bill, la différence qu'il y a entre leur bill et le nôtre. D'autre part, nous allons sûrement faire preuve d'une attitude bien différente, à notre avis, à l'égard de ce bill. Cela va leur être difficile de dire aux Canadiens pourquoi ils ont présenté ce bill quand l'ancien gouvernement en a présenté un semblable et qu'eux, nos honorables vis-à-vis, ont décidé après sept jours de débat de ne pas l'adopter. Et voilà pour ce qui a trait à l'agence que vise le principe de ce bill.

Quelques mots maintenant au sujet de la planification. Nous avons appris ici, à la Chambre des communes, au cours des dernières semaines, que souvent des planificateurs, qui ont passé des jours à prendre des décisions, doivent ensuite consacrer plusieurs jours à la révision. Nos honorables vis-à-vis nous ont dit, au cours des années passées, de ne pas nous en faire au sujet des programmes que nous entendions mettre en